Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Enfouissement-des-dechets-nucleaires-des-ONG

10 juillet 2015

Enfouissement des déchets nucléaires : des ONG dénoncent un "passage en force"

Source : Le Point

https://www.lepoint.fr/environnement/enfouissement-des-dechets-nucleaires-des-ong-denoncent-un-passage-en-force-10-07-2015-1943613_1927.php

Enfouissement des déchets nucléaires : des ONG dénoncent un "passage en force"

La loi Macron a entériné le principe d'une phase pilote pour un site d'enfouissement des déchets nucléaires unique en son genre en France.

AFP

Publié le 10/07/2015 à 18:33 | Le Point.fr

Des militants de l'association Greenpeace manifestent le 29 mai 2006 sur le site de l'Andra, centre de stockage de La Hague, pour protester contre l'enfouissement de déchets étrangers (photo d'illustration).
AFP©MYCHELE DANIAU

Le réseau Sortir du nucléaire et Greenpeace ont dénoncé vendredi « ***un passage en force*** » avec le vote vendredi dans la loi Macron du principe d'une phase pilote pour un site d'enfouissement des déchets nucléaires unique en son genre en France.

Ce projet, baptisé Cigéo et piloté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires (Andra), doit accueillir les déchets les plus radioactifs (3 % du total des déchets nucléaires) à 500 mètres sous terre à Bure dans la Meuse, ainsi que des résidus de « ***moyenne activité à vie longue*** ».

Une phase pilote (dépôt et récupération de colis) est prévue à partir de 2025 et, conformément à la loi de 2006, le stockage devra être réversible. Mais cette dernière loi prévoyait qu'entre 2015 et 2018 les conditions de la réversibilité fassent l'objet d'un débat parlementaire et d'une nouvelle loi.

« Déni de démocratie »

« ***Ce passage en force se situe dans la droite ligne du déni de démocratie dont ont fait preuve l'Andra et les autorités depuis des années*** », estime Sortir du nucléaire dans un communiqué, ajoutant qu'il « ***en va malheureusement de même pour l'ensemble de l'industrie nucléaire : EPR imposé sans débat préalable, promesse électorale bafouée sur la fermeture de Fessenheim, etc.*** ».

Pour Cyrille Cormier, chargé du dossier énergie à Greenpeace France, « *dès qu'il est question de nucléaire, on sacrifie la sûreté et le débat démocratique ». « Ce passage en force laisse mal présager du vote sur la loi de transition énergétique, dans deux semaines, qui doit réorienter le système énergétique vers les renouvelables* », ajoute-t-il.
Le réseau Sortir du nucléaire dit souhaiter « ***vivement que le Conseil constitutionnel retoque cet article 201 et réaffirme sa détermination à empêcher l'implantation de Cigéo et son soutien aux actions qui seront mises en oeuvre contre ce projet*** ».